

Image not found or type unknown



Retraite anticipée avec decote

Par **Giulietta**, le **20/04/2015** à **14:54**

Bonjour

J'aimerais prendre une retraite anticipée même avec décote.

Mais je n'arrive pas à savoir si c'est possible.

Je suis née en 1956, j'ai acquis 145 trimestres.

J'ai commencé à travailler de façon non continue à 16 ans et j'avais 5 trimestres avant 20 ans.

Puis-je partir dès maintenant = anniv des 59 ans ? si oui avec quelle décote ? si non à partir de quand et quelles conditions ?

Merci beaucoup à ceux qui pourront m'aider.

Par **P.M.**, le **20/04/2015** à **18:07**

Bonjour,

Je vous conseillerais de vous rapprocher de [l'Assurance Retraite...](#)